

LE CANADA

FONDÉ EN 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
" en dehors de la ville.....3.00

EDITION HERMOMADAIRE

Un an.....\$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

115 rue St. Patrice
414 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa 22 Fév. 1888

M. Charlebois, entrepreneur, est à Ottawa.

M. H. I. Beemer, entrepreneur, est en ville.

On croit que la session d'Ont. durera jusqu'à la fin de mars.

Son Excellence le gouverneur-général recevra, samedi soir, dans la chambre du Sénat.

M. L. G. Desjardins, membre de la législature de Québec, est à Ottawa, et est l'hôte de son frère, M. l'ex-échevin Desjardins.

Monsieur L. H. Taché, secrétaire particulier de l'honorable secrétaire d'Etat, publiera prochainement un volume de 500 pages intitulé: "Guide légal et liste des lois de la Péninsule du Canada."

M. Sullivan vient de déposer à la chambre des représentants à Albany un projet de loi tendant à autoriser la ville de New-York à fonder deux refuges de nuit, pour les hommes et pour les femmes, au prix de \$300,000 en tout.

"L'Electeur" dit que le traité de Washington de 1871, qui rapporta au Canada \$5,500,000 fut en réalité un cadeau de l'honorable George Brown. Or, ce traité fut négocié sous le régime conservateur, comme tout le monde le sait, excepté les ignorants de "L'Electeur."

La cour suprême s'est ouverte, hier. Elle a à s'occuper des appels des élections du comté de Québec, de Montmagny, de Gaspé, de Maskinongé, de l'Assomption, de l'Isle et de Montmagny.

Un autre appel, celui de l'élection de Russell, a été abandonné par les parties.

On lit dans le "Monde":

"L'hon. M. G. Desjardins a pris de mauvaises habitudes au contact des libéraux. Lui qui fut toujours un homme franc et droit devient un peu retors sur ses vieux jours. Au "reporter" de la "Paris" il déclare qu'il n'a jamais vu de la "Paris" à l'exposition de Paris; au "reporter" de "L'Electeur" il dit le contraire."

On dit que les libéraux tiendront de suite un caucus, demain, pour mettre fin aux crailleries de ceux d'entre eux, qui voudraient encore changer de chef, avant d'avoir donné à l'honorable M. Laurier le temps de faire ses preuves.

Il est certain que la majorité comprendra autrement l'esprit de réforme, qu'il dit l'animer.

La deuxième session du sixième parlement fédéral s'ouvrira demain trois heures.

Il n'y aura, demain, que la lecture du discours du trône dans les deux chambres, et l'adresse en réponse sera proposée, vendredi.

Un sénat, l'adresse sera proposée par M. le sénateur Rolland, de Montréal, et appuyée par M. le sénateur Sanford, de Hamilton.

Dans les communes, elle sera proposée par le Dr Montague, député de Haldimand, et appuyée par M. J. Jones, député de Gaspé.

LE TEXTE DU NOUVEAU TRAITE

Le sénat américain a publié, hier, le texte du nouveau traité des pêcheries. Nous le commenterons dans un autre numéro. En attendant, on trouvera ce texte sur les dépêches de notre troisième page.

PRESCOTT ET RUSSELL ET LEURS DÉPUTÉS A TORONTO.

Les représentants de Prescott et Russell, dans la législature de l'Ontario, jouent, aujourd'hui, une belle partie avec le gouvernement Mowat et le parti gris qu'il sert en aveugles jusqu'à présent.

Ces représentants sont MM. Evanturel et Robillard. Le premier est le député de Prescott et le second est le député de Russell. La partie qu'ils jouent a deux bons atouts, le chemin de fer de Prescott et Vaudreuil et la colonisation des town-

ships de Russell et Prescott. Ces deux comtés, qui renferment une nombreuse population française, n'ont jamais reçu un sou pour développer et encourager la colonisation, de même qu'ils n'ont jamais reçu un seul denier pour aucun chemin de fer, tandis que le gouvernement d'Ontario s'est montré prodigue, sous ce double rapport, à l'égard de tous les autres comtés de la province.

Nous sommes heureux de l'effort qui se fait, aujourd'hui, dans Prescott et Russell, pour obtenir justice. Ces jours derniers, une députation, composée de MM. McMillen, Monaganais, Edwards, McLaurin, Kelly, McLeod et Hagar s'est rendue à Toronto pour discuter avec le gouvernement la question du chemin de fer.

"L'Interprète", l'organe de M. Evanturel, nous rend compte du résultat de cette entrevue et des réponses reçues de M. Mowat.

Il va sans dire que le principal effort se fait pour le chemin de fer.

On sait que le chemin de fer de Prescott et Vaudreuil a un caractère interprovincial. Il paraît que le gouvernement-Marcier est disposé à subventionner la section bas-canadienne et les habitants de Prescott et Russell voudraient que le gouvernement-Mowat en fit autant pour la section haut-canadienne.

La demande de Prescott et Russell est certainement juste. Il reste maintenant à savoir si le gouvernement-Mowat fera encore bien long temps la sourde oreille, ou s'il n'aura encore, cette fois, que de belles promesses à donner.

M. Evanturel, député de Prescott, paraît se remuer beaucoup, si l'on en croit "L'Interprète", mais nous ferons observer que c'est lui, qui écrit ses propres louanges et nous avons peu de confiance dans ce genre d'éloges.

Il n'est pas suffisant pour M. Evanturel de parler de lui-même dans son journal, et de se brüler de l'encens sous le nez. Il faut des actes sérieux; il faut qu'il ait assez d'influence, assez de poids auprès du gouvernement-Mowat pour en obtenir la subvention demandée.

Le "puff" réussit souvent; mais c'est un art difficile. S'il est habilement fait; si le "puff" sait voler son jeu, il obtient souvent de grands résultats; mais si le "puff" a la maladresse de trahir son égoïsme, et l'ambition qui l'a d'accaparer le mérite des autres, il court le plus grand risque de faire fiasco dans tout ce qu'il entreprend.

Il n'y a rien de plus ridicule que la manière dont M. Evanturel parle de lui-même.

"N'allez pas croire, dit-il, que les ministres et moi, nous nous caressons toujours les oreilles..."

"Je ne suis pas, paraît-il, un mauvais garçon; mais en politique, en Chambre surtout, je suis loin d'avoir l'humour égale. Je suis d'une susceptibilité étonnante pour tout ce qui se rattache à l'Etat d'Ontario, et le moindre passe-troit dans ce sens me fait "bouder"."

Nous avons hâte de voir le bout de boudin de M. Evanturel réservé à M. Mowat, et il sera également intéressant de lui examiner les oreilles pour voir jusqu'à quel point il se les a fait à trépan par le premier ministre d'Ontario. Il pourrait bien nous revenir de Toronto comme l'âne de la fable. Mais les intérêts dont il s'agit sont trop sérieux pour que nous plaisantions sur un pareil sujet.

Ce qu'il y a de bien certain, c'est que, si la demande de Prescott et Russell ne réussit pas, ces deux comtés le devront uniquement au manque d'influence de leurs représentants, MM. Evanturel et Robillard, parce que jamais cause plus juste et plus forte que la leur ne fut soumise à une législature.

Ce qui compromet le plus leur demande est d'avoir pour la défense dans la législature un vantard comme M. Evanturel et une huitre comme M. Robillard. L'un parle trop et l'autre ne parle pas assez. M. Evanturel gâte entièrement la cause dans son journal, en se faisant trop mousser lui-même.

Si par malheur un numéro de "L'Interprète" tombe sous les yeux de M. Mowat, le chemin de fer de Prescott et Vaudreuil est "flambé."

EST-CE UN TRAITÉ DE CAPITULATION ?

Les journaux gris rouges se plaisent à dire que le nouveau traité des pêcheries est un traité de capitulation, qui sacrifie les pêcheries canadiennes aux Etats-Unis sans compensation.

D'après ce que nous pouvons voir avant de l'avoir lu et étudié, il est clair que le nouveau traité est, au contraire, le plus avantageux qu'il fût possible d'obtenir dans les circonstances. La question à poser est celle-ci :

Sans ce traité, qu'est-ce qui serait advenu ? La guerre, ou l'exécution de la loi passée, l'année dernière, par le congrès américain, nous menaçant de représailles, qui prohiberaient tout commerce entre le Canada et les Etats-Unis ? L'exécution de cette loi nous ferait perdre par année dix fois autant que la production annuelle de nos pêcheries.

Du reste, les gris et les rouges devraient se souvenir qu'ils ont été encore bien plus malheureux quand ils ont voulu, eux-mêmes, traiter avec nos voisins. Ont-ils oublié leur fameux fiasco de 1874, lorsque George Brown, leur chef, fut envoyé à Washington pour négocier un traité ?

Un an ou deux auparavant, Sir John A. Macdonald avait réussi, lui, à conclure un traité, qui fit payer \$5,500,000 au gouvernement américain pour l'usage, pendant douze ans, des pêcheries canadiennes.

Nous dirons demain jusqu'à quel point Sir Charles Tupper a réussi lui-même.

Mais que les gris et les rouges se souviennent du fiasco Brown.

LE RECENSEMENT

On lit dans le "Moniteur du Commerce" :

Il est vraiment regrettable que l'organisation de notre recensement, si complète qu'elle soit d'ailleurs, ne nous permette de suivre que de dix ans en dix ans les progrès du pays et les fluctuations des divers éléments statistiques qui sont comptés dans le "Census".

On s'en est aperçu en 1882, lors qu'il s'est agi de discuter la question de la politique nationale. Le Census ne donnait que le résultat, de 1880; et pour se rendre compte du progrès accompli, il a fallu faire une enquête spéciale. Les chiffres, ni les dates ne correspondant à ceux du recensement et qui ne permet, par conséquent, aucun travail comparatif utile.

Tous les jours nous nous trouvons en face de la même difficulté. En l'an de grâce 1888, lorsqu'on a à rendre compte de la situation du Canada, il est dur d'avoir à expliquer qu'on a aucun renseignement à donner, en dehors des chiffres publiés en 1881; et que tout au plus peut-on se livrer à un calcul de proportion, pour expliquer en quoi la fortune publique et la population doivent avoir augmenté depuis sept ans, en se reportant par hypothèse à l'augmentation des années écoulées entre 1871 et 1881.

Le gouvernement d'Ontario qui a très bien compris cette lacune, publie, chaque année, sous le titre "Births, marriages and deaths", une statistique très-bien faite et très-complète; plus complète à beaucoup d'égards que le census, puisqu'elle donne divers renseignements omis dans l'état fédéral, par exemple l'âge réciproque des mariés, qui est de grande importance, du moment qu'on s'efforce de tenir une statistique vitale un peu sérieuse.

D'autre part, le bureau industriel d'Ontario, publie chaque année d'autres renseignements, non sans doute plus intéressants, mais d'un usage plus général, sur les récoltes de l'année courante. Il est vraiment pénible de penser que, pendant que tous les pays connaissent à peu près le résultat de leur récolte annuelle et s'en servent pour examiner la conduite à tenir, le Canada n'a, pendant dix ans entiers, aucun renseignement nouveau sur ce sujet si intéressant. Un y a pourvu dans Ontario; mais dans les autres provinces, la lacune est restée la même. Le gouvernement fédéral peut avoir de bonnes excuses pour manquer à cette tâche; mais il est regrettable que les gouvernements locaux ne s'efforcent pas de la remplir. Le gouvernement d'Ontario y a pourvu. Bien des fois, les employés du gouvernement de Québec ont signalé le besoin d'imprimer le gouvernement d'Ontario et la facilité qu'il y aurait de faire aussi bien que lui. Jusqu'à présent, leurs réclamations sont restées lettre morte.

M. J. B. C. Dunn est le seul agent autorisé à prendre des annonces pour "Le Canada."

B. G. Pour les Fêtes

Couteaux, Fourchettes, Cuillères, Couteaux à découper, Cabarets, Patins, Traîneaux, Toboggas s.

GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE AU COMPTANT AVANT L'INVENTAIRE.

Les Articles de Fantaisie seront vendus à un discount variant entre 20 à 50 pour cent.

MOITIÉ PRIX.

BRYSON GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

GLADSTONE HOUSE Stanley's Arms

L'ancien hôtel connu sous le nom de Poulton's Sample Room est maintenant tout réparé à neuf; son nouveau propriétaire M. George Simms n'a rien épargné pour le confort des personnes qui désirent l'encourager. Un nouveau stock de liquors et de cigares de qualité supérieure, vient d'être acheté et ne laisse rien à désirer.

GEORGE SIMMS, Propriétaire.

RESTAURANT MEDAS 61 RUE YORK.

Cuisine française. Vins, Champagne délicieux. Cigares qualité Extra. Les repas sont servis à toutes heures, depuis 7 hrs. a. m. à 11 hrs. p. m. Un Cuisinier de première classe est au service du restaurant.

MIDAS GALLIEN, Propriétaire.

24 12 87-1m.

La Cie du Chemin de Fer de Colonisation du LAC TEMISCAMINGUE.

AVIS est donné par le présent que la deuxième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie de Chemin de Fer du Lac Temiscamingue, aura lieu, MARDI, LE SIXIEME JOUR DE MARS PROCHAIN (1888) à onze heures a. m. aux bureaux de la compagnie, 580, rue Sussex, en la cité d'Ottawa, dans le but d'élire neuf directeurs pour l'année prochaine et pour d'autres fins générales.

Par ordre, LASSALLE GRAVELLE, Secrétaire et trésorier.

COMMENT FAIRE L'USAGE DE L'Eau Minérale de St. Leon.

Comme purgatif, prenez d'un à trois bo's chauds avant de déjeuner. Un ou deux verres aux repas agrémentés d'un peu de jus de citron.

Prenez cette Eau, qui est un des meilleurs réactifs connus, buvez-en tous les jours, un verre toutes les deux ou trois heures, pour affections chroniques, purifiera votre sang.

Cette Eau est en vente chez tous les principaux pharmaciens et épiciers, à vingt cts. le gallon, en gros et en détail, par la

Compagnie Eau St-Leon No. 534 Rue Sussex, Ottawa.

M. B. — Pour la dyspepsie ou l'indigestion, buvez l'Eau après chaque repas, et pour la constipation prenez-la avant de se lever.

Aux Hoteliers et Détaillants de Liqueurs en général

JE VEANDS: Brandy, Bisquits, Debouche & Cie.; en caisse & oct. (pintes et flacons). Gin de De Kuyper en oct., caisses rouges, vertes et blanches (importation directe). Gin de Keys, en caisses rouges et vertes. Brandy de Hennessy, en caisses (pintes). Whiskey irlandais de Burk's. Whiskey écossais de Stewart. Rhum de la Jamaïque. Fye de Walker (1888) en caisses et en détail. Rye, Proof et eau de Vie de Gooderham & Worr's.

Cigares

Seul agent pour les "Upper X" En magasin: "My Regards" et "Peg Tops".

Bieres et Porter

La plus célèbre de Bass, Doves et McCarthy. Carling's Malt & Brewing Co. Toronto Brewing & Malt Co. Bowie & Bates.

JOHN CASEY,

294 et 296, RUE DALHOUSIE.

M. S. J. Major, marchand de St. Joseph d'Orleans, est autorisé à prendre des abonnements et à donner des recrus pour "Le Canada."

BULLEIN DU JOUR.

CANADA

On croit que l'épidémie qui fait des ravages à St. Jean d'Irville est causée par l'impureté de l'eau. Une délégation du bureau sanitaire de la province de Québec s'est rendue à St. Jean, hier, pour s'enquérir sur la nature de la maladie.

Une dépêche de Winnipeg dit que M. Larivière, ex-trésorier, a donné sa démission.

Durant l'année 1887 un grand nombre d'émigrants sont revenus en province du Nouveau-Brunswick. Les rapports officiels indiquent le retour au pays d'environ 8,000 colons des Etats-Unis.

D'après un état statistique fourni par M. W. A. Ross, M. P., la population de Vancouver, C. B., est actuellement de 6,085 âmes possédant des propriétés pour un montant d'environ \$3,600,000.

Mgr Soulé, ancien évêque des Iles de la Réunion et Prémissier du Chapitre de St. Denis à Paris, est arrivé à Montréal, hier après-midi.

Mgr Soulé, qui vient prêcher le carême, fera son premier sermon dimanche prochain, à la grand-messe, à Notre-Dame.

Hier les chirurgiens de l'Hôpital Général de Montréal, ont fait l'opération du trépan à un malheureux qui était interné depuis longtemps dans l'établissement, souffrant d'une fracture de crâne causée par un coup de pied de cheval.

A la Baie St. Paul, comté de Charlevoix, est décédée dame Marie Côté, épouse de sieur Timothée Simard, cultivateur, à l'âge de 83 ans.

Elle a été inhumée le dix sept du courant.

C'est une proche parente d'une autre dame Côté, qui mourut à la Baie St. Paul, à l'âge de sept ans, il y a de cela un certain nombre d'années.

Nous regrettons d'apprendre la mort de M. François Malouin, typographe, décédé, hier, à l'âge de 64 ans, après quelques jours de maladie seulement. M. Malouin, qui était un homme éminent honorable, fut longtemps prote puis comptable au "Courrier du Canada". Il était frère de M. Jacques Malouin, avocat.

Le conseil de ville des Trois Rivières, s'occupe en ce moment du règlement de la dette municipale avec le gouvernement au sujet du prêt des incendies.

Des amis de M. Louis Fréchette lui ont offert un lunch hier, à Québec, au club de la Garnison.

ETATS-UNIS

Les italiens demeurant à Chicago, Ill., ont décidé d'élever un monument à Garibaldi dans cette ville.

C'est aujourd'hui l'anniversaire de la naissance de George Washington (1732).

Des nouvelles des Iles Hawaï annoncent que le chef de l'Etat n'est pas obligé de consulter le cabinet pour l'exercice de cette prérogative.

Le comité de la société colmarienne de New York vient de prélever une liste de souscriptions pour envoyer un médaillon à M. Sadi Carnot en commémoration de son élection à la présidence de la République Française.

ETRANGER

On annonce que le prince Chun, le père du jeune empereur de la Chine, est dans un état de santé très précaire. Une correspondance de Shanghai rapporte que l'impératrice douairière et l'empereur allaient lui faire une visite.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après-midi)

Home news
Londres, 22—Justin McCarthy parlant à Nottingham, hier soir, a dit que les partisans du Home Rule n'étaient pas prêts à accepter les propositions du parti conservateur.

Messouah
Rome, 22—Une dépêche de Messouah dit que trois chefs à la tête de contingents français se sont joints à Rosubalus.

Conférence
Bruxelles, 22—La conférence interprovinciale des douanes s'ouvrira, ici, le 15 de mars.

Le général Boulanger
Paris, 22—Les préfets des départements de Loire-Marne et Loire qui n'ont pas, pour le moment, de représentants dans la chambre des députés, ont informé le gouvernement qu'un comité radical a décidé de mettre le général Boulanger en nomination.

Un engagement
Caire, 22—On rapporte qu'un engagement a eu lieu entre les abyssiniens et les postes avancées italiennes.

Approvisionnement
Vienne, 22—"L'Invalide Russe", de St. Petersburg, l'organe du bureau de la guerre, annonce que l'on va faire incessamment à l'artillerie la distribution nécessaire pour les manœuvres. Comme les manœuvres ont habituellement lieu tard en été, on croit que le gouvernement cherchera un prétexte pour justifier le transport de grandes quantités de munitions.

Rédaction
Dublin, 22—La commission des terres vient de réduire les loyers de 25 pour 100, dans le Donegal. Certains landlords ont été réduits de 40 pour 100. Cette concession a eu, paraît-il, un très bon effet.

Washington, 22—Au cours des commentaires sur la question des pêcheries, le "Herald", de New-York, dit que le nouveau traité est un remède à tous les griefs des pêcheurs américains.

Ce traité, dit le "Times", nous accorde en grande partie tout ce que nous réclamions, et la guerre que lui fait le parti républicain est peu sage et inconséquence.

La "Tribune" après une forte critique, dit que ce traité ne peut, sur une telle base, être une solution définitive de la question des pêcheries, et qu'il devrait être sommairement rejeté par le sénat.

Berlin, 22—Les médecins de San Remo sont tous d'opinion que le mieux qui se maintient dans la condition du prince impérial est de bon augure.

New York, 22—Le navire "England" de Liverpool.

Epidémie
Nouvelle Orléans, 22—Un mande de Honduras que la fièvre jaune a éclaté parmi les soldats, et fait de grands ravages.

Dynamite
Dublin, 22—On vient d'arrêter un homme qui avait en sa possession une grande quantité de dynamite. La police croit avoir arrêté un conspirateur et que cette capture conduira à d'importantes révélations.

AU BON MARCHÉ!

Les plus grandes de toutes les grandes ventes à l'occasion de l'inventaire SE POURSUIT ACTUELLEMENT.

Aucune offre raisonnable ne sera refusée durant ce mois.

Achetez vos articles maintenant pour l'automne prochain et épargnez 50 pour cent.

Dupuis & Nolin

111 RUE RIDEAU

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs de terre fédéraux; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être admissibles de dix-huit ans le premier janvier suivant.

Le diplôme du cours de Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs de terre fédéraux; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être admissibles de dix-huit ans le premier janvier suivant.

Le diplôme du cours de Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser à l'Adjudant-Général de la Milice, Ottawa, Ottawa, 19 Nov. 1887.

COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA KINGSTON, ONT.

Le Collège Militaire Royal est établi dans le but de donner une éducation complète dans toutes les branches des tactiques Militaires, fortifications, manœuvres, corps de génie et toutes connaissances scientifiques générales nécessaires pour acquérir le véritable art militaire et pour former des officiers pour le commandement et l'état-major.

(a) De plus, le cours d'études est organisé de manière à procurer une connaissance pratique et approfondie sur toutes les matières essentielles de la haute éducation moderne.

(b) Le Cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

(c) Le cours obligatoire d'arpentage est le même que celui requis par les arpenteurs de terre fédéraux; le cours volontaire d'arpentage est celui suivi par les arpenteurs topographiques du gouvernement fédéral.

Les examens pour l'immatriculation ont lieu en juin de chaque année. Les candidats doivent dépasser quinze ans et être admissibles de dix-huit ans le premier janvier suivant.

Le diplôme du cours de Collège est de quatre années.

Quatre commissions à l'Armée Régulière Impériale sont accordées aux diplômés annuellement.

Pension et instruction, \$100 pour chaque terme, consistant en dix mois de pension.

Pour autres informations, s'adresser